

# RENAISON (1944)

---

Depuis la défaite de 1940, la population de RENAISSON était dressée contre l'occupant.

Sans vouloir reprendre l'historique complet de la Résistance qui s'est installée progressivement, avec notamment l'hébergement clandestin de M. MARANDET qui était alors recherché en ses fonctions de trésorier du 2<sup>e</sup> Bureau, et la formation de groupes actifs de Résistance qui protégeaient les Maquis installés dans les bois dominant la ville, nous en arriverons directement à l'année 1944 marquée par de nombreuses actions punitives de la part des troupes allemandes d'occupation et de la Police répressive du Gouvernement de VICHY (Milice, G.M.R.).

**22 Février 1944** : Arrestation de Raymond FORGES, alors âgé de 17 ans, et de son père Jean FORGES, pour des actes qualifiés de « terroristes » par les Allemands. Si le père fut relâché, le jeune Raymond FORGES fut emprisonné à Saint-Etienne et Bourges, avant d'être déporté à MAUTHAUSEN où il devait décéder à 18 ans.

**26 Février 1944** : Des allemands investissent une ferme et se conduisent d'une façon odieuse envers la fermière. Après s'être restauré et avoir bu plus que de raison, ils se dirigent sur la ferme MATRAY où ils procèdent à l'arrestation de Mme France MATRAY, pour aide et appartenance à un groupe de Résistance. Son mari échappe à l'arrestation. Mme MATRAY sera déportée au Camp de Concentration de RAVENSBRUCK. Après un pillage en règle, ils incendient la ferme.

**1<sup>er</sup> Mars 1944** : Arrestation de Mme RABUT qui sera dirigée sur la prison de Saint-Etienne et relâchée quelques jours plus tard, sans autre explication.

**26 Avril 1944** : Perquisitions dans les hôtels de Renaison par la police allemande, accompagnée des miliciens à la recherche d'Israélites, qui heureusement avaient été cachés par les renaisonnais et échappent ainsi au sort qui leur était réservé par les nazis.

**31 Mai 1944** : Arrestations de deux renaisonnais, membres des F.T.P.F. - F.F.I., Joseph PREFOLE et Robert CHAMBONNIERE (d'autres membres de cette même organisation seront arrêtés à Roanne). Le second nommé a trouvé la mort dans le wagon à bestiaux qui l'emmenait en déportation.

**24 Juillet 1944** : Les organisations de Résistance avaient décidé de fêter dignement le 14 Juillet par un lever des couleurs françaises, ce qui ne passa pas inaperçu. Par ailleurs, le 16 Juillet, un Maquis ayant procédé à l'arrestation de quelques miliciens et collaborateurs notoires, ils furent amenés à Renaison et exposés sur la place publique où ils eurent à connaître des sentiments résistants de la population de Renaison avant d'être (regrettable erreur) relâchés.

Le 23 Juillet, des avions allemands survolent Renaison qui (on le sut plus tard) devait être bombardé.

Enfin le 24 Juillet au soir, un groupe de G.M.R. de la police de répression du Gouvernement de VICHY débarque de ses camions, fortement armé et entreprend la réquisition, ou plutôt le vol, de tous les appareils récepteur de radio qu'ils vont prendre dans les habitations.

Des otages devaient être également arrêtés et c'est ainsi que quatre femmes furent emmenées à Roanne, puis à Lyon d'où elles furent relâchées 27 jours plus tard.

Et nous en arrivons, après cette brève énumération des principales actions de représailles de l'ennemi nazi et de la police du Gouvernement de VICHY, toutes motivées par la position résistante de la population de Renaison, à la journée du 10 Août 1944.

**10 Août 1944** : Ce jour-là, vers 5 h. du matin, une colonne de 200 soldats allemands environ, arrive par la route de Roanne. Un peu avant Renaison, les soldats descendent de leurs camions et se déploient à travers vignes et champs dans un mouvement d'encerclement du village. Ce détachement est commandé par le capitaine BERGMANN qui est accompagné de KARCHER l'interprète de la Kommandantur et de la Gestapo de Roanne.

Personne n'est autorisé, pour quelques motifs que ce soit, à quitter Renaison, mais par contre on laisse rentrer tous ceux qui arrivent au village. Bientôt l'encerclement est complet et il n'est plus possible à personne de quitter le village, tous les chemins sont gardés.

Vers 7 h. 45, le capitaine BERGMANN ordonne d'aller chercher le Maire, M. BERTHAUD qui arrive bientôt pour s'entendre reprocher l'attitude favorable à la Résistance de la population de Renaison, et il est menacé d'être fusillé sur place pour n'avoir pas dénoncé les « terroristes » de sa ville.

Peu de temps après, l'officier allemand donnera l'ordre de rassembler sur la place publique tous les hommes de 17 à 35 ans. Les femmes n'étaient pas arrêtées, mais elles étaient prévenues que toute tentative de fuite occasionnerait la fusillade immédiate. Ce même officier ordonne quelques minutes plus tard, d'amener tous les camions et postes de radio sur la place où sont déjà rassemblés les hommes.

Vers 9 h., une fusée rouge attire l'attention et l'on voit peu de temps après une escorte de soldats allemands qui poussent devant eux, sous la menace de leurs armes, les bras en l'air, quatre hommes qui se voient plaqués au mur et menacés d'exécution pour n'avoir pas obéi à l'ordre du rassemblement. Ces hommes travaillant dans les champs n'avaient pas eu connaissance de cet ordre.

Il fait très chaud et sur la place, sans aucun point d'ombre, les otages de Renaison souffrent de cette chaleur, alors que les allemands vont se restaurer dans les hôtels environnants où le vin et l'alcool coulent à flots. Il y a déjà plus de trois heures que les otages ont été rassemblés et l'on ignore toujours quel sort leur sera réservé.

A l'issue de son repas, le capitaine BERGMANN rend une nouvelle fois le Maire responsable de l'opération de représailles en cours et menace d'incendier tout le village si, en moins de 10 minutes, ceux qui ont malmené les « NOTABLES », le 16 Juillet sur cette même place, ne se sont pas dénoncés. Heureusement cette menace ne sera que partiellement mise à exécution.

Dans l'après-midi, le docteur ROUARTS se voit voler sa voiture automobile et sa trousse médicale « pour qu'il ne puisse plus soigner les terroristes des Maquis ». il est, de plus, menacé de mort à plusieurs reprises.

Dans le village le pillage continue et la panique commence à se faire jour, car l'annonce de l'incendie du village est maintenant connue de tous. Quelques miliciens se font plus particulièrement remarquer par leur ardeur au pillage.

En fin d'après-midi le feu sera mis à deux groupes de maison comportant une dizaine d'appartements et cinq commerces. L'incendie fera rage jusque vers 22 h., malgré l'intervention, après le départ des allemands, des pompiers de Renaison et de ceux de Roanne, appelés en renfort.

Vers 19 h. 30, les OTAGES rassemblés sur la place, âgés de 17 à 35 ans (ils seront 28) sont embarqués dans un car qui les emmène à Roanne où ils seront emprisonnés à la caserne Combes, occupée par les allemands.

Ce sera ensuite l'emprisonnement à Lyon et la déportation en Allemagne, au camp de BIELEFELD, via Chalon-sur-Saône et Dijon. Il se sera écoulé seulement 7 jours entre l'arrestation des otages de Renaison et leur arrivée au camp de BIELEFELD.

Le voyage sera émaillé d'incidents, mais le plus important se situe en gare de Chalon-sur-Saône où une tentative d'évasion à laquelle participe le jeune Louis CHAMBONNIERE s'ébauche. Elle sera vouée à l'échec dès le début de son exécution et ceux qui y ont participé seront immédiatement fusillés sur place, sans jugement. Louis CHAMBONNIERE est de ceux-là. Il avait 18 ans à peine. C'était le 13 Août 1944.

Encore une fois, la dernière heureusement, avant la Libération, le 15 Août 1944 (la Libération aura lieu le 21 Août), Renaison aura encore la visite des troupes d'occupation et des miliciens. Rentrant à tombée de nuit, avec son épouse et ses enfants, M. Joseph DRIFFORT, sera abattu d'une rafale de mitraillette, sans sommation, sans avertissement, sans motif. Il avait 35 ans.

— Pendant ce temps, les OTAGES DE RENAISON, arrêtés le 10 Août 1944, continuent leur chemin vers leur destin. Ils connaîtront la vie concentrationnaire et ne seront rapatriés qu'à la fin de la guerre, en Mai et Juin 1945. Ils restent maintenant que 20 survivants de cette tragédie.

— Pourquoi le titre de « PATRIOTE TRANSFERE EN ALLEMAGNE » ? Il y a deux grandes catégories de DEPORTES : les Déportés Résistants et les Déportés Politiques. Dans cette dernière catégorie, parmi d'autres motifs d'arrestation ne relevant ni du droit commun, ni de la Résistance, figurent les « OTAGES » arrêtés soit par les allemands, soit par la police du Gouvernement de VICHY et de PETAIN. Encore faut-il que ces Déportés, Résistants ou Politiques, aient été détenus dans l'un des Camps de Concentration reconnus comme tels par le Gouvernement Français et figurant sur un document connu sous le nom de « liste A. 160 ».

Une première liste des Camps de Concentration en Allemagne et territoires occupés a été publiée en 1946. Le camp de BIELEFELD y figure en bonne place. Plus tard, en 1950, la « liste officielle A. 160 » voit le jour et le camp de BIELEFELD n'y figure plus. Pourquoi ?

La seule raison qui s'oppose à l'attribution du titre de DEPORTE POLITIQUE aux OTAGES de RENAISON réside dans le fait que le camp de BIELEFELD ne figure pas sur la liste officielle « A. 160 » des Camps de Concentration reconnus comme tels par le Gouvernement Français.

Le titre de « PATRIOTE TRANSFERE EN ALLEMAGNE » vient s'intercaler entre les titres de Déportés, Résistants ou Politiques et celui de S.T.O. (Service du Travail Obligatoire en Allemagne). Il marque la différence fondamentale entre ceux qui ont été arrêtés par les troupes d'occupation, la police allemande ou du Gouvernement de VICHY et emmenés en Allemagne sous la contrainte des armes, après une arrestation comme « OTAGES » et qui ont été détenus dans un camp privatif de liberté, mais non reconnu comme Camp de Concentration par le Gouvernement Français et ceux qui sont partis travailler en Allemagne, au titre de la réquisition, organisée par le Gouvernement de VICHY (les départs des S.T.O. se faisaient en général par convocation individuelle ou par liste affichée dans les usines et ateliers).

La Croix de Guerre a été remise le 8 Mai 1949 à la Ville de RENAISON, avec la citation suivante :

RENAISON (Loire) Décision n° 81.

« Vaillante Commune qui, par l'aide et l'appui de ses habitants aux groupes clandestins de Résistance, eut à subir des représailles allemandes, notamment le 10 Août 1944. »